Cultiver et transformer les plantes médicinales pour la phytothérapie vétérinaire

OBJECTIFS

Les producteurs de plantes médicinales savent proposer une offre adaptée aux besoins des éleveurs ardéchois (et départements limitrophes)

PRÉ-REQUIS

Etre producteur de PPAM (ou porteur de projet)

CONTENU

- Galénique et dosage pour les animaux
- Contraintes spécifiques : fréquence de traitement, durée du traitement, distribution, facilité, etc.
- Les principales plantes employées en phytothérapie vétérinaire
- Critères de qualité pour les plantes médicinales employées en phytothérapie vétérinaire
- Les conditionnement spécifiques (hydrolats, plantes sèches, huiles essentielles, etc.)
- Valorisation des sous-produits
- Point réglementaire sur la galénique (pharmacie, cosmétologie, alimentation)

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Fédération CIVAM de l'Ardèche

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Aucune

NOTE : Repas de midi tiré des sacs. Apporter votre catalogue de produits et votre gamme de produits (permet d\'avoir des exemples, de la matière)

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
05/01/2017	La Maigrerie 07510 Ardèche	Vincent Delbecque, pharmacien botaniste

THÈMES

Agriculture biologique | Approche globale | Commercialisation, circuits courts

FINANCEURS

VIVÉA

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)